Chantier de restauration /chantier de fouilles

Comment l'archéologie préventive accompagne la restauration des fortifications de Brouage

Le cadre légal

Les fortifications font l'objet d'un examen approfondi par le Service d'Archéologie Départementale de Charente-Maritime depuis le déploiement du programme de mise en valeur par le Syndicat Mixte de Brouage. Le Service d'Archéologie Départementale a été créé en 2001 afin de répondre aux réformes de l'État dans le domaine de l'archéologie et aux besoins en termes d'aménagement dans le département.

L'archéologie préventive vise à préserver et étudier les éléments significatifs du patrimoine archéologique menacés par les travaux d'aménagements en recourant aux diagnostics, fouilles et étude de bâti.

L'Histoire et les documents

Lorsque Jacques de Pons, seigneur de la châtellenie d'Hiers, fonda la ville vers 1555, le havre naturel était occupé depuis fort longtemps.
La fondation de cette ville appelée Jacopolis-sur-Brouage au XVIe siècle intervient alors que les principes de la fortification française sont en pleine mutation à la suite des expéditions en Italie. Pour s'en faire une idée, nous ne bénéficions que de rares témoignages historiques directs et de représentations (dessins, gravures). Il est indispensable de confronter le corpus des documents des XVIe - XVIIe s. aux archives du sol.

Le suivi archéologique

Les investigations menées en 2023 et 2024 ont permis, entre autres, la compilation des relevés architecturaux des élévations du bastion d'Hiers et la mise au jour de vestiges d'époque moderne (XVIIe s.) sur le terre-plein du rempart, ainsi qu'à l'intérieur du port souterrain.

Mieux comprendre les fortifications

Les investigations archéologiques ne permettent pas toujours de combler les lacunes des sources historiques. En revanche elles sont essentielles pour appréhender les principes de construction et l'évolution des conceptions stratégiques de la place forte.

Orienter les choix de restauration

La mise en place des fondations de Brouage a mobilisé des moyens humains et financiers considérables au milieu du XVIe s. Les ouvrages fortifiés se sont succédé durant trois siècles à partir de ce tracé initial en intégrant au maximum les maçonneries préexistantes.
La reconnaissance de ces différents ouvrages imbriqués permettra, au final, d'orienter scientifiquement les choix de restauration des fortifications.

Décapage mécanique de la rampe d'accès au talus du rempart.

Relevé des vestiges apparus dans la tranchée de diagnostic par le topographe.

Nettoyage des niveaux de sol à l'arrière du parapet du rempart du bastion d'Hiers.

Relevé topographique des vestiges du port souterrain.

Fouille des canaux latéraux des latrines du port souterrain.

Fouille des vestiges maçonnés accolés au corps de garde du bastion d'Hiers.

Dégagement de l'embrasure de tir établie par Ferry vers 1688.

Vue générale de l'arrière du parapet du rempart après la fouille manuelle.

Détail des vestiges maçonnés accolés au corps de garde du bastion d'Hiers.

Compilation des données sur la mise en œuvre du rempart.

CD17 JUIN 2024 | ©Photos

Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime

charente-maritime.fr

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT